



Mairie de Marcoussis
5, rue Alfred Dubois
91460 MARCOUSSIS

FEUILLE DE ROUTE



19 octobre au 1^{er} novembre 2025

Voici des informations pour vous rendre sur le chantier qui se déroulera au château de Montagu à Marcoussis en Essonne (91)

Vous êtes attendus à Marcoussis le premier jour du séjour, le dimanche 19 octobre à partir de 15 heures, sur le lieu même du chantier, au lycée horticole St Antoine, 53, avenue Massenat Deroche 91460 Marcoussis.

Notez que le départ du chantier se fera le samedi 1^{er} novembre au matin.

Pour accéder à Marcoussis

- **Par la route** : accès par francilienne, N20, N118 ou A10 (Rond-point des Ulis)
- **Par les transports en commun** :

Depuis les aéroports d'**Orly** ou **Charles de Gaulle**, prendre la ligne **RER B** direction St Rémy les Chevreuse et descendre à la gare de **Massy Palaiseau (coté RER B, Sortie ATLANTIS, à l'extrémité de la nouvelle passerelle, près de la billetterie)**.

Depuis ORLY emprunter la liaison ORLYVAL jusqu'à Antony où vous retrouverez la ligne du RER B. Il y a aussi des navettes en bus, directes, Orly - Massy-Palaiseau.

Depuis toutes les gares parisiennes, emprunter le métro pour rejoindre la ligne B du RER (tarif RER)

Par la SNCF, gare **TGV** à Massy-Palaiseau

Nous vous attendrons à la gare RER à partir de 14h30 (dernière arrivée avant 17h00)

Merci de nous prévenir à l'avance de votre heure d'arrivée afin que nous puissions aller vous chercher à la gare RER de **Massy-Palaiseau** ou de **Massy TGV**

Rendez-vous à proximité de la billetterie, au bas de la passerelle, sortie ATLANTIS

**En cas de difficultés, contactez Patrick Bourgueil sur son portable au
06 74 40 66 36**

Nous vous conseillons de ne pas prendre avec vous d'objets de valeur ni d'importantes sommes d'argent pour éviter tout risque de vol ou de perte lors de votre séjour. Nous vous rappelons que les frais de séjour sont à régler dès votre arrivée.

Nous vous souhaitons par avance un bon voyage ainsi qu'un agréable chantier.

Quelques informations utiles :

Le voyage pour rejoindre le chantier est à votre charge. L'Association Historique n'en assure ni l'organisation ni la responsabilité. Les instructions nécessaires pour se rendre sur le chantier figurent au verso de cette feuille de route. Pour le retour, vous serez reconduit à la gare de Massy Palaiseau le samedi 22 juillet en matinée.

Qu'ils soient organisés par une association membre de REMPART, ou partenaire de REMPART à l'étranger, chaque chantier est différent.

Les travaux varient en fonction du site. Une formation de base incluant les règles essentielles de sécurité vous sera dispensée. D'une manière générale vous travaillerez environ 30 heures par semaine. Aucune compétence professionnelle n'est demandée mais votre MOTIVATION est essentielle.

Une équipe d'animation se chargera de l'encadrement technique et pédagogique (trois animateurs pour 12 bénévoles)

Chacun à son tour participe à des tâches ménagères et à la confection des repas. Des activités de loisir permettant de découvrir la région sont proposées par l'équipe d'animation après le travail et pendant les jours de repos.

Equipement essentiel : Sac à dos, vêtements de travail résistant et confortables, **chaussures de travail**, vêtements imperméables, gourde
Les draps et couvertures de couchage sont fournis.

Très utile : chaussures de marche, petit sac à dos, maillot et bonnet de bain obligatoire si piscine.
Utile : recettes de cuisine, lampe de poche...
Emportez également de l'argent de poche mais pas d'objets de valeur.

L'assurance « individuelle accident » comprise dans les frais d'inscription REMPART vous couvre en cas d'accidents corporels pour toutes les activités organisées durant le séjour. En revanche, les trajets entre le domicile et le lieu de chantier ne sont pas couverts. En cas d'accident corporel, sont garantis le décès, l'infirmité permanente, totale ou partielle, l'incapacité temporaire, les frais de rapatriement ou le retour prématuré et les soins médicaux urgents et imprévisibles pour un séjour de trente jours maximum. De même, les risques maladie sont pris en compte.

Santé : Les mineurs doivent se munir de la copie de la carte de sécurité sociale. Les citoyens de l'Union Européenne se rendant dans un autre pays de l'UE doivent se munir de la Carte Européenne avant de quitter leur pays.
Vous devez être à jour de votre vaccination antitétanique. (certificat de vaccination demandé)

Some useful informations :

You get to the site at your own expense. You make your own travel arrangements. You can find details about the site location and how to get there on the front page of this document or on an enclosed document.

Each work-camp organised by REMPART or a partner in a foreign country is different

Work varies according to the site. Basic training including safety rules will be provided. You will generally work 30 hours a week. We do not demand a particular skill. However MOTIVATION is essential.

Technical and pedagogical aspects will be taken care of by the leadership team. There is two leaders for every 12 volunteers.

Volunteers are expected to help with the cooking and domestic chores on a rota basis.

Leisure activities are proposed by the leaders after work and on days off. They generally include opportunities to discover the region.

Essential équipement : a rucksack, **strong working boots**.

Very useful : hiking boots, a small rucksack, a waterproof.

Useful : recipes, a flashlight, musical instruments, work gloves and swimsuit. (Bathing cap)

Bring some pocket money but no objects of value

The insurance "individuelle accident" included in the application fees will cover you in case of accident for all activities organised during your stay. However, travel between home and site is not covered. In case of accident, you are covered for death, permanent, total or partial handicap, temporary incapacity and repatriation, search and rescue costs.

The optional insurance "frais de rapatriement" (obligatory for all French volunteers wishing to participate in work camps outside France and recommended to foreigners) covers third party responsibility, the costs of repatriation or an enforced early return and emergency unforeseen medical attention for stays of a maximum of 30 days. illness is also covered.

Health : minors must bring a copy of their social security card. Citizens of the European union going to a European Union country must bring with them a completed E111 form. **Make sure you have had an anti tetanus injection.**